



LES ARBRES DE LA LIBERTÉ

Le symbole se voulait fort ! Planter un arbre pour célébrer la Révolution et ses conquêtes. L'arbre en question se devait de grandir et de prospérer, comme l'idéal républicain. Ainsi fut-il recommandé à chaque commune de la Nation de planter un arbre en un lieu symbolique : la place du village et pourquoi pas, face à l'église, comme un défi à l'ordre ancien. On planta ainsi en 1789, mais surtout en 1792 et 1793, des ormes, des tilleuls, parfois des chênes ou des peupliers pour honorer la Liberté et célébrer la Révolution française. Mais les vicissitudes de l'Histoire ont des tourments dont les arbres ne sont pas responsables. Avec la fin de la période révolutionnaire, et le retour des Rois, et même d'un Empereur, on en vint à détruire à leur tour les symboles révolutionnaires. Quoi de plus simple alors que d'abattre un arbre pour... ce qu'il n'est pas ! Ainsi furent coupés la plupart des chênes ou des tilleuls destinés à symboliser la Liberté ! Quelques-uns ont cependant échappé à l'hécatombe, oubliés ou, pourquoi pas, respectés. Mais d'autres furent replantés quelques années plus tard, notamment en 1848, retrouvant leur statut initial.

À droite et première image à gauche. Le platane de Saint-Guilhem-le-Désert (34), qui célèbre la Révolution de 1848, se dresse sur la place principale du village ; sur le tronc, une plaque évoque la plantation de l'arbre en 1855.

À gauche, deuxième image à gauche. Sur le tronc du chêne de Marsilly (17), un panneau très ancien précise qu'il s'agit d'un arbre de la Liberté de 1792.

Ci-dessous. Les chênes de la Liberté sont rares. Ceux de Locquénolé (29) et Marsilly (17) sont parvenus jusqu'à nous.

